PHARMABIO DÉVELOPPEMENT ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2020

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2020

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de PHARMABIO DÉVELOPPEMENT (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Sainte-Thérèse, le 2 juin 2020

¹ Par Steve Lambert, CPA auditeur, CA

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	436 618 \$	412 705 \$
Activités autonomes (annexe B)	81 141	63 516
Amortissements des apports reportés afférents aux		
immobilisations corporelles	8 509	7 959
	<u>526 268</u>	484 180
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux	189 666	193 669
Assurances	3 657	3 610
Fournitures de bureau et papeterie	7 724	6 609
Honoraires professionnels	23 112	20 657
Loyer	35 181	26 732
Bulletin électronique	1 773	1 770
Frais de déplacement et accueil	5 546	6 238
Frais bancaires	1 844	2 660
Télécommunications	8 256	11 038
Honoraires Regard	1.740	4 782
Impression et composition	1 748	3 071
Promotion des carrières Publicité	10 999 2 434	2 833 5 000
Congrès et réunions	9 516	8 928
Formation	3 589	2 535
Cotisations et abonnements	10 765	2 959
Cotisutions of aboundancing		
	<u>315 810</u>	303 091
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	210 458	181 089
CHARGES - ACTIVITÉS		
SUBVENTIONNÉES (annexe C)	120 808	109 614
CHARGES - ACTIVITÉS AUTONOMES		
Formation	23 826	33 778
Salon emploi - Montréal	39 882	38 361
Promotion des carrières	4 349	-
Perfectionnement biopharmaceutique	11 832	-
Amortissement des immobilisations corporelles	12 399	10 569
	92 288	<u>82 708</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES		
CHARGES	(2 638) \$	(11 233) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Page 5

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Page 6

	Investis en immo- bilisations	Grevé affectations externes	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	15 403 \$	74 089 \$	89 492 \$	100 725 \$
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(3 890)	1 252	(2 638)	(11 233)
INVESTISSEMENT	9 893	(9 893)	<u> </u>	
SOLDE À LA FIN	21 406 \$	65 448 \$	86 854 \$	<u>89 492</u> \$

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

BILAN

31 MARS 2020	Page 7
--------------	--------

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme Encaisse Débiteurs (note 3) Frais payés d'avance	21 911 \$ 31 829 11 019	60 425 \$ 29 597 9 165
Subventions à recevoir (note 4)	52 141 116 900	74 002 173 189
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	42 965 159 865 \$	45 471 218 660 \$
Passif		
Passif à court terme Créditeurs (note 7) Subventions reportées (note 8) Apports reportés afférents au fonctionnement (note 9)	42 868 \$	25 153 \$ 55 553 18 394 99 100
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	21 559 73 011	30 068 129 168
Actif net		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 406	15 403
GREVÉ D'AFFECTATIONS EXTERNES (note 2)	65 448 86 854 159 865 \$	74 089 89 492 218 660 \$
Engagement contractuel (note 11)	<u></u>	

Pour le consen à admini	stration,
	, administrateu
	, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(2 638) \$	(11 233) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles Amortissement des apports reportés afférents aux	12 399	10 569
immobilisations corporelles	(8 509)	<u>(7 959</u>)
	1 252	(8 623)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement : Débiteurs Frais payés d'avance Subventions à recevoir Créditeurs Subventions reportées Apports reportées afférents au fonctionnement Produits reportés	(2 232) (1 854) 21 861 17 715 (55 553) (9 810) (29 873)	14 121 75 36 366 (1 564) (24 168) (3 091) (1 000) 20 739
	(28 621)	12 116
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 893)	(13 650)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(38 514)	(1 534)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	60 425	61 959
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	21 911 \$	60 425 \$

Page 8

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 31 mai 1999 à titre d'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il a pour activité principale le développement de la main-d'oeuvre et de l'emploi dans le secteur pharmaceutique et biotechnologique. En vertu de son statut d'organisme sans but lucratif, l'organisme est exonéré d'impôt et à ce titre, n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels pourraient cependant être différents de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directes des actifs nets.

Les activités autonomes sont constatés lorsque les activités ont eu lieu, que les montants sont déterminés ou déterminables et que les encaissements sont raisonnablement certains.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport et sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent. L'amortissement est calculé selon les méthodes, les taux et la durée suivants :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

DONS REÇUS SOUS FORME DE SERVICE

Le fonctionnement de l'organisme dépend des services qui lui sont rendus gratuitement par les partenaires. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

VENTILATION DES CHARGES

L'organisme exerce principalement ses activités dans le domaine du développement et de la formation de la main-d'oeuvre dans le secteur de l'environnement pharmaceutique par l'intermédiaire de séminaires et de conférences (ci-après appelé les 'activités'). Le coût de ces activités se compose principalement des frais directs, notamment les salaires et charges sociales et les honoraires professionnels. Ces charges sont ventilées au prorata des heures consacrées à chacune des activités.

ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS EXTERNES

Constitué au moyen de produits et charges liés à des activités réalisées à partir de la contribution financière de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), ou d'un autre ministère ou organisme public, cet actif net doit être utilisé exclusivement aux fins des mandats de l'organisme.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2020	2019
Créances Taxes de ventes à recevoir	8 240 \$ 23 589	14 979 \$ 14 618
	31 829 \$	<u>29 597</u> \$

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2020	2019
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)		
DDCIS - Entente-cadre	30 266 \$	32 843 \$
Coordonnateur de la formation 2018-2019	-	26 481
Coordonnateur à la formation 2019-2020	6 875	-
Planification stratégique 2018-2021	-	14 678
Étude de caractérisation relative aux entreprises de		
fabrication de fournitures et de matériel médicaux au		
Québec	2 500	-
Enquête de rémunération globale du secteur de la		
production de produits pharmaceutiques et		
biotechnologiques	12 500	
	<u>52 141</u> \$	74 002 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau Matériel informatique Améliorations locatives	48 446 \$ 47 573 32 627	35 032 \$ 37 598 13 051	13 414 \$ 9 975 19 576	12 165 \$ 7 204 26 102
	128 646 \$	<u>85 681</u> \$	42 965 \$	45 471 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit inutilisée à la fin de l'exercice et autorisée pour un montant de 8 000 \$, portant intérêt au taux de 8,20 % et renouvelable annuellement.

7. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	12 953 \$	5 002 \$
Activités autonomes reportées	2 817	-
Salaires et vacances	<u>27 098</u>	20 151
	<u>42 868</u> \$	<u>25 153</u> \$

Les sommes à remettre à l'état totalisent 1 489 \$ au 31 mars 2020 (2019 - 0 \$)

8. SUBVENTIONS REPORTÉES

	2020	2019	
CPMT - Coordonnateur de la formation FDRCMO - Perfectionnement en biopharmaceutique	- \$ -	14 105 \$ 41 448	
	\$	55 553 \$	
	Les opérations suivantes ont affecté les subventions reportées		
	2020	2019	
Solde au début	55 553 \$	79 721 \$	
Affectations aux produits	(2.054)	$(24\ 168)$	
Remboursement des subventions	(65 327)	-	
Assumés par les activités autonomes	11 828		
Solde à la fin	\$	<u>55 553</u> \$	

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT

L'entente-cadre signée avec la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) prévoit que tous les excédents de subventions sur les dépenses sont remboursables à la CPMT sur réception d'un avis à cet effet. Toutefois, après analyse de la situation et des besoins de l'organisme, la CPMT peut autoriser ce dernier à utiliser les excédents pour un exercice financier subséquent ou pour se constituer une réserve budgétaire d'un montant n'excédant pas 25 000 \$. Cette réserve est remboursable sur demande.

Au cours de l'exercice, les opérations suivantes ont affecté la réserve budgétaire:

	2020	2019
Solde au début Subvention CPMT - DDCIS - Entente-cadre Charges de fonctionnement	18 394 \$ 306 000 (315 810)	21 485 \$ 300 000 (303 091)
Solde à la fin	8 584 \$	18 394 \$

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) ayant servi à l'acquisition des immobilisations corporelles. Les amortissements sont comptabilisés au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent. Au cours de l'exercice, les opérations suivantes ont affecté les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles:

	2020	2019
Solde au début Amortissement de l'exercice	30 068 \$ (8 509)	38 027 \$ (7 959)
Solde à la fin	21 559 \$	30 068 \$

11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé à louer des locaux en vertu d'un bail échéant en juin 2023. Le solde des engagements s'établit à 108 420 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2021 2022	33 360 \$ 33 360
2022	33 360
2024	8 340
	108 420 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et frais courus et ses salaires et vacances.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux créances.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme n'est pas exposé à un risque de crédit significatif puisque la quasi-totalité de ses produits proviennent d'organismes publics reconnus.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorie. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à son emprunt bancaire.

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020		Page 16
	2020	2019
ANNEXE A		
SUBVENTIONS		
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)		
DDCIS - Entente-cadre	315 810 \$	303 091 \$
Coordonnateur à la formation 2018-2019	_	55 769
Coordonnateur à la formation 2019-2020	68 750	_
Planification stratégique 2018-2021	_	29 678
Étude de caractérisation relative aux entreprises de		
fabrication de fournitures et de matériel médicaux au		
Québec	25 000	_
Enquête de rémunération globale du secteur de la		
production de produits pharmaceutiques et		
biotechnologiques	25 000	_
FDRCMO - Perfectionnement biopharmaceutique	2 058	24 167
	436 618 \$	412 705 \$
ANNEXE B		
ACTIVITÉS AUTONOMES		
Formation	17 954 \$	24 664 \$
Enquête de rémunération	12 000	-
Salon emploi - Montréal	38 450	30 592
Salon emploi - Québec	-	2 509
Commandites	7 500	-
Grands déjeuners RH	5 237	2 945
Perfectionnement biopharmaceutique		2 806

<u>81 141</u> \$ <u>63 516</u> \$

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020		Page 17
	2020	2019
ANNEXE C		
CHARGES - ACTIVITÉS SUBVENTIONNÉES		
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) Coordonnateur formation 2018-2019	- \$	55 769 \$
Coordonnateur à la formation 2019-2020	- \$ 68 750	33 709 \$ -
Planification stratégique 2018-2021	-	29 678
Étude de caractérisation relative aux entreprises de		
fabrication de fournitures et de matériel médicaux au		
Québec	25 000	-
Enquête de rémunération globale du secteur de la		
production de produits pharmaceutiques et		
biotechnologiques	25 000	-
FDRCMO - Perfectionnement en biopharmaceutique	2 058	24 167
	120 808 \$	109 614 \$



RAPPORT SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS RELEVÉS DANS LE CADRE D'UNE MISSION D'AUDIT

À la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

Conformément à l'entente-cadre avec la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et les règles du Guide opérationnel de l'intervention sectorielle et ses Annexes, vous nous avez confié de compléter l'Annexe au rapport de l'auditeur indépendant 2019-2020 (les "autres obligations en matière de rapport"). Ces autres obligations en matière de rapport se rattachent à la mission d'audit des états financiers de "PHARMABIO DÉVELOPPEMENT" pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 que nous avons réalisée et au terme de laquelle nous avons délivré un rapport daté 2 juin 2020.

Le présent rapport a été préparé conformément à la norme canadienne de services connexes (NCSC) 4460, Rapports sur les autres éléments relevés dans le cadre d'une mission d'audit ou d'examen. Notre responsabilité consiste à faire rapport sur les autres éléments. Cette norme requiert que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et mettions en œuvre des procédures pour satisfaire aux autres obligations en matière de rapport. Les procédures que nous avons choisi de mettre en œuvre sont celles qui, selon notre jugement professionnel, nous permettent de fonder le présent rapport. Ces procédures diffèrent, de par leur nature et leur étendue moindre, des procédures à mettre en œuvre pour l'expression d'une opinion d'audit ou d'une conclusion de mission d'examen. Le lecteur doit donc garder à l'esprit que les procédures mises en œuvre pourraient ne pas convenir à ses fins.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit ou de conclusion de mission d'examen à l'égard des autres éléments.

En ce qui concerne les autres obligations en matière de rapport, nous avons complété l'Annexe au rapport de l'auditeur indépendant 2019-2020 à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Nous avons utilisé les interprétations incluses dans les notes explicatives à l'Annexe du rapport de l'auditeur indépendant 2019-2020 et le Guide opérationnel de l'intervention sectorielle et ses annexes.

Le présent rapport est destiné uniquement à l'usage de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et aux administrateurs de "PHARMABIO DÉVELOPPEMENT" et ne doit pas être utilisé par d'autres parties.

Sainte-Thérèse, le 9 juin 2020

Steve Lambert CPA auditeur, CA